



Seine Saint Denis

## **Bidonville de Pierrefitte : associations et soutiens dénoncent une expulsion sans mise à l'abri en période hivernale**

Depuis le mois de juillet 2016, plusieurs familles se sont installées sur un terrain situé à Pierrefitte-Sur-Seine. Mais à part un arrêté municipal de mise en demeure de quitter les lieux, le Mairie de Pierrefitte a toujours refusé de communiquer avec les habitants ou les associations présentes. Le 8 décembre 2016, les 600 personnes qui vivaient sur ce terrain – dont 150 enfants – ont été expulsées.

### **Une expulsion en pleine période hivernale**

Le 8 décembre 2016, à 7h45, une dizaine de cars de police se sont postés à l'entrée du bidonville du 176 rue Elisée Reclus à Pierrefitte sur Seine. La cinquantaine d'habitants qui restaient sur le terrain a été sommé de quitter les lieux.

### **Un véritable chantage de la Préfecture : « qu'ils aillent demander une mise à l'abri à leur avocate »**

Sur une proposition de 9 chambres d'hébergement d'urgence SEULES 7 ont été attribuées : un nombre complètement disproportionné par rapport aux 48 personnes vulnérables reconnues par l'Etat dans la réponse aux questions de la CEDH en date du 6 décembre 2016.

En outre, le jour-même, les agents préfectoraux présents ont indiqué l'existence d'une « **black liste** » constituée d'une dizaine de familles qui avaient engagé des démarches devant la justice pour faire valoir leurs droits en demandant un hébergement afin d'anticiper l'expulsion. Cette « black liste » constitue un véritable chantage ayant pour objectif de dissuader des futurs recours devant la Justice française. Les propos des agents préfectoraux le confirment : « qu'ils aillent demander une mise à l'abri à leur avocate ». Ainsi, une maman et son bébé de 4 mois ont passé la nuit du jeudi au vendredi à la rue et ce, alors même qu'ils avaient gagné un recours contre la Préfecture pour obtenir leur hébergement.

### **Des prises en charge hôtelière très tardives du fait de la négligence de la Préfecture**

Même les familles qui ont pu avoir accès à une chambre d'hôtel ont dû attendre plusieurs heures que l'ordre officiel leur affectant une chambre soit donné à l'hôtel. Plusieurs familles se sont donc vues refuser l'accès à l'hôtel toute l'après-midi et début de soirée. Là encore, ce sont les actions des associations qui ont pu permettre à ces familles de ne pas dormir dans la rue par ce froid.

Une amélioration de la prise en charge des personnes expulsées est nécessaire. Voici pourquoi nous, militants, bénévoles, volontaires et associations demandons :

- une application efficace de la circulaire de 26 août 2012 relative à l'anticipation de l'évacuation des campements,
- l'extension de la trêve hivernale aux habitants des bidonvilles,
- la mise en place de solutions de mises à l'abri, ce qui permettra à l'Etat de ne plus être responsable d'une grave mise en danger de familles, d'enfants, de malades,
- un travail sur des solutions pérennes avant l'expulsion, car les expulsions pérennisent les bidonvilles.

L'expulsion des plus de 600 personnes habitant le bidonville à Pierrefitte sans solution de relogement est un des nombreux exemples de dysfonctionnements dans la gestion par l'Etat des dispositifs d'expulsion, mais également un moyen de renforcer la pauvreté chez des personnes appartenant à un groupe économiquement et socialement vulnérable.

### **Contacts :**

**Sandra Raulin Secours Catholique 93, Tel : 0640404663 mail : [sandra.raulin@secours-catholique.org](mailto:sandra.raulin@secours-catholique.org)**

**Nathalie Jantet Secours Catholique 93, mail : [nathalie.jantet@secours-catholique.org](mailto:nathalie.jantet@secours-catholique.org)**

**Françoise Debrock Secours Catholique 93, mail : [francoise.debrock@secours-catholique.org](mailto:francoise.debrock@secours-catholique.org)**

**Agnès Cluzel MRAP et Annie France Souesmes, Tel : 0688708229, mail : [agnescluzel@orange.fr](mailto:agnescluzel@orange.fr)**